

Compte-rendu du groupe de travail

Zones humides, cours d'eau et milieux littoraux

Mercredi 05 juin 2013, 9h00 – 12h30

Salle Aunis-Saintonge, DREAL Poitou-Charentes, Poitiers

Rappel de l'ordre du jour

Avancement de la démarche depuis la précédente réunion ;
Présentation et amendement de l'analyse multicritère et des premiers résultats cartographiques
Présentation et discussion sur la méthodologie d'identification des corridors écologiques.

Synthèse des échanges

Avancement de la démarche depuis les groupes de travail précédents

Depuis les précédents groupes de travail, des travaux complémentaires ont été initiés pour l'identification des réservoirs de biodiversité pour cette sous-trame qui comporte trois composantes : cours d'eau, milieux littoraux et zones humides.

Ce travail consiste en une analyse dite multicritères pour prendre en compte d'autres informations que les inventaires réglementaires (cours d'eau – milieux littoraux) ou les prélocalisations (zones humides) disponibles. Il s'agit notamment de considérer des informations sur la présence des espèces, la densité des zones humides, la présence de zonages de protection naturel. La méthode dite multicritères a été présentée et actée en Comité Scientifique et Technique du 12 avril 2013. L'objectif des groupes de travail est d'amender le cas échéant les critères pris en compte dans les diverses analyses, par l'examen des premiers rendus cartographiques. Les remarques formulées en séance contribueront à préparer la présentation des résultats lors du Comité Régional Trame Verte et Bleue qui aura lieu le 5 juillet 2013.

Méthodes et résultats de l'analyse multicritères

Les critères pris en compte sont ajustés en fonction de chaque composantes de la sous-trame.

Pour le détail, se reporter à la note méthodologique détaillée mise en ligne sur le site régional TVB (espace réservé). Pour cette sous trame, la principale difficulté a consisté à disposer d'une couche « objets » des milieux caractéristiques de chaque composante de la sous-trame. Ce sont à ces objets que sont affectées des notes correspondant à chacun des critères.

Composante EAU

L'analyse est menée sur les cours d'eau de la BD Carthage. Le linéaire a été arbitrairement découpé en tronçons de petite longueur (moins d'un Km). La note résultat de l'analyse multicritères est affectée à ces éléments unitaires. L'analyse prend notamment en compte les zonages environnementaux (natura 2000, znieff, travaux issus de la SCAP, ...), l'état écologique, les espèces (inventaires frayères).

—

Composante zones humides

La couche d'analyse s'appuie sur les pré-localisations disponibles (Sdage Loire Bretagne, EPTB Charente, données DREAL 2012). Les données issues des SAGE n'ont pas été mobilisées car la région n'est pas couverte en totalité par de telles structures, et les méthodes d'inventaire mises en œuvre sont également hétérogènes. Il en va de même pour les données des syndicats de marais.

Composante milieux littoraux

La couche d'analyse s'appuie sur les périmètres de communes soumises à la loi littoral, ainsi que l'unité paysagère « zones littorales »

Les participants ont évoqué la possibilité de travailler sur une couche d'analyse unique pour les composantes Milieux littoraux et zones humides, permettant ainsi d'éviter la séparation entre les milieux et de proposer plutôt une approche zones humides (arrières littorales et littorales) et milieux du rétro-littoral (dunes, forêts). Cette proposition n'est pas retenue toutefois il est précisé qu'à l'issue de l'analyse par composante, les résultats seront présentés en superposant l'ensemble des couches de la sous-trame.

"Liste" des réservoirs de biodiversité

Résultats cartographiques cours d'eau

Sont constatés des manques dans les secteurs bocagers : Gâtine, Bressuire et la bordure limousine. L'analyse sera reprise en réduisant le poids des zonages environnementaux, peu présents dans ces secteurs plutôt caractérisés par du bocage. Un critère paysage (unités paysagères « bocage ») sera également considéré comme pour d'autres sous-trames

La présence potentielle du Vison n'est pas intégrée dans le critère Espèces. A ce sujet, les copilotes souhaitent savoir si les participants veulent soit considérer en réservoir de biodiversité les cours d'eau où il y a la présence potentielle du vison ou seulement les cours d'eau les mieux notés qui croisent l'aire de répartition.

Il ne ressort pas de position tranchée sur le sujet, à étudier ultérieurement.

Résultats cartographiques zones humides

L'analyse multicritères étant toujours en cours, les résultats cartographiques n'ont pas pu être présentés, sauf la densité de zone humide. Le traitement du Marais Poitevin a soulevé un certain nombre de questions : l'intégralité du Marais Poitevin est-elle un réservoir de biodiversité ou non ? Une recherche de cohérence avec la démarche Pays de la Loire est souhaitée . A priori, le SRCE Pays de la Loire identifie en réservoir la partie Natura 2000 du Marais Poitevin. Pour Poitou Charentes, il n'a pas été tranché si le secteur hors Natura 2000 était à intégrer en tant que réservoir de biodiversité.

En plus de ce travail de cohérence et d'articulation, il est rappelé le travail réalisé dans le cadre de la disposition 7C4 du SDAGE Loire-Bretagne par les Services de l'Etat des deux régions. De nombreuses réunions sont en cours (dont l'entrée est géographique). Ces travaux pourraient venir alimenter la réflexion concernant la définition des réservoirs de biodiversité et le statut du Marais Poitevin, entre autres.

Méthode d'identification des corridors écologiques

Les différentes approches prévues pour identifier les corridors écologiques en fonction des composantes :

Cours d'eau : pas de modélisation. Le travail consistera à s'assurer qu'il n'y ait pas de « trous » entre les zones réservoirs, sauf cas particuliers comme les têtes de bassin à écrevisse où la prudence est de rigueur pour éviter les phénomènes de concurrence avec les espèces invasives ;

Milieux littoraux : les corridors seront proposés plutôt à dire d'expert ;

Zones humides : une modélisation par les méthodes du chemin de moindre coût et de dispersion est prévue. Des tableaux de friction ont été élaborés par le CETE. Les notes proposées peuvent faire l'objet de modifications de la part des participants.

Parmi les remarques formulées en séance (voir relevé détaillé des échanges) on note particulièrement la remarque de l'UNICEM. Les carrières ne doivent pas être considérées comme des milieux totalement infranchissables pour les espèces, il est demandé de revoir le coefficient de friction correspondant.

De plus, les méthodes d'identification des corridors privilégient des espèces à capacité de déplacement forte en cohérence avec l'échelle d'analyse (1/100.000ème). A ce titre, les amphibiens et les insectes seront plutôt étudiés pour établir des corridors dans des documents à des échelles plus locales (documents d'urbanisme).

Suites de la réunion

Afin de préparer la tenue du Comité Régional Trame Verte et Bleue du 5 juillet, la validation des réservoirs de biodiversité et la présentation de la méthode d'identification des corridors écologiques les participants peuvent transmettre :

Des remarques/compléments à l'analyse multicritère ;

Des remarques/amendements sur la "liste" des réservoirs de biodiversité, en complément du travail qui a été fait en groupe de travail ; certaines interrogations soulevées n'ont pas trouvées de réponses :

Composante milieux littoraux : savoir quelles sont les classes à retenir?

Composante cours d'eau : savoir si tous les cours d'eau dans l'aire de répartition du Vison sont à considérer en réservoir de biodiversité.

Des remarques ou réflexions sur les notes de friction pour chaque type d'occupation du sol par espèces (mentionnant les références bibliographiques s'il y a lieu), ainsi que tout autre complément jugé utile.

Il est convenu de mettre à disposition des participants les tableaux de notes de friction et les cartes intermédiaires de chacun des critères de l'analyse multicritères des différentes composantes..

Les résultats de l'analyse multicritères. Zones humides seront également rapidement mis à disposition des participants dès qu'elles seront finalisées.

Une cartographie géoréférencée mise à jour à l'issue du présent groupe de travail sera communiquée aux participants afin qu'ils puissent poursuivre le travail d'analyse des réservoirs, à l'instar de ce qui a été fait en séance.

Les délais de retour de la part des participants seront précisés dans un mail

Le prochain atelier pourrait avoir lieu fin septembre et visera une présentation du travail plus abouti sur les réservoirs de biodiversité et les premiers résultats des corridors écologiques. Les copilotes de la mission souhaitent également engager la phase plan d'actions en septembre 2013. L'objectif du plan d'actions est d'identifier des priorités d'actions spatialisées à l'échelle de la région Poitou-Charentes.

Informations pratiques et coordonnées équipe projet

Lien, identifiant et mot de passe du site collaboratif :

Site internet TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>
Espace collaboratif TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/-Espace-reserve-.html>
Identifiant : groupetravail / mot de passe : groupetvb123

Les coordonnées de l'équipe TVB :

Bernard HERY, DREAL Poitou-Charentes, 05 49 55 65 59
bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr

Anne-Sophie CHAPLAIN, Région Poitou-Charentes, 05 49 55 76 65
as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr

Structures représentées et personnes présentes

Organisme	Nom
Agence MTDA	Caroline BOUSQUET
Agence MTDA	Hubert D'AVEZAC
Association des riverains et des éclusiers des Deux-Sèvres	Jacques MAILLET
Association des riverains et des éclusiers des Deux-Sèvres	Jean-Pierre POUPINOT
Associations des Moulins du Poitou	Daniel THOMAS
Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest	Stéphane MAGRI
Comité Régional Conchylicole Poitou-Charentes	Charlotte RHONE
Communauté de Communes du Bassin de Marennes	Laurent POUZIN
Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime	Sébastien MERIAU
Communauté de Communes du Bassin de Marennes	Gaëlle KANIA
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Charente	Denis ROUSSET
Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime	Grégoire BOUTON
Conseil Régional Poitou-Charentes	Anne-Françoise SIROT-DEVINEAU
Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes	Julian BRANCIFORTI
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes	Patrick BARNET
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes	Bernard HÉRY
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes	Albert NOIREAU
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes	Aurore PERRAULT
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes	Brice GALERA

Organisme	Nom
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes (Stagiaire)	Marie RENAUD
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes (Stagiaire)	Adrien TALDOT
Forum des Marais Atlantiques	Fabien BLANCHET
Groupement des fédérations de pêche de Poitou-Charentes	François ALBERT
Conseil Général Charente-Maritime	Lydie LE BARS
Union des Marais de la Charente-Maritime	Stéphanie MERCIER
Union National des Industriels de Carrières et de Matériaux	Raphaëlle LEBON